



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

**Séance du Conseil Municipal
en date du 10 octobre 2024**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 02/10/2024 affichée le 02/10/2024), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

***Etaient présents** : Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Brigitte GILLE, Audrey HUSSON et Monsieur Michel AUBERT, Jean-Pascal VALDENAIRE, **Adjoints**, Mesdames Agnès BOUDOT, Martine OHNIMUS, Anne VIGUIER, **Conseillères Municipales déléguées**, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Charlotte GOTTMANN et Messieurs Sébastien BAUR, Clément CLAUDEL, Patrick DORGET, Max RICHARD, **Conseillers municipaux**.*

***Etaient excusés** : Mesdames Sandrine HINGRAY (pouvoir à Mme HUSSON), Marie-Laure MULOT (pouvoir à Mme GIRARDIN) et Messieurs Jean-Daniel BOXBERGER (pouvoir à Mme GÖTTMANN), Jacques CHAPON (pouvoir à M. RICHARD), Gérard HUMBLOT (pouvoir à Mme VIGUIER), Mickael ROBERT (pouvoir à M. CLAUDEL).*

***Était absent** : Monsieur Slim HARDIAL.*

Formant la majorité des membres en exercice

*Nombre de conseillers en exercice : ... 22
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 21*

Madame GILLE a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (12 septembre 2024) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ Fixation des tarifs du Marché de Noël 2024.
- 2°/ Convention de soutien avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus : autorisation de signature.
- 3°/ Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue du Général de Gaulle et cadastrée AM 168.
- 4°/ Subvention aux administrés en vue de l'achat d'un composteur.
- 5°/ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en vue du reclassement d'un agent communal.
- 6°/ Travaux de voirie chemin des Princes : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la ville d'Epinal : autorisation de signature.
- 7°/ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 – Finances - Divers – Fixation des tarifs du Marché de Noël 2024.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE, Adjoint délégué à l'animation et à la vie associative.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DECIDE de fixer les tarifs du marché de Noël comme suit :

- Table de 2m x 0.70 m : 20 €
- Grille de 2m x 1m : 5 €
- Cautionnement : 20 €
- Prix électricité : 5 €
- Repas pour exposant : 7 €.

Délibération N° 2 – Environnement – Convention de soutien avec CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus : autorisation de signature.

Rapporteur : Madame Audrey HUSSON, adjointe déléguée aux finances.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : La convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo est **approuvée** ;

Article 2 : Monsieur le Maire est **autorisé à signer**, par voie dématérialisée, la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo.

Délibération N° 3 – Domaine et patrimoine - Acquisitions – Acquisition d’une parcelle sise rue du Général de Gaulle et cadastrée AM 168.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DÉCIDE :

De valider l’acquisition de la parcelle AM 168 d’une superficie de 83 m² aux prix de 1 €, sachant que les frais inhérents à la cession seront à la charge de la commune ;

D’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à **faire rédiger** l’acte de vente et à **signer** celui-ci.

Délibération N° 4 – Finances - Subventions – Subvention aux administrés en vue de l’achat d’un composteur.

Rapporteur : Madame Audrey HUSSON, Adjointe déléguée aux Finances.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DÉCIDE d’octroyer une subvention de 10 € aux foyers chantrinois pour l’achat d’un composteur individuel ou lombricomposteur individuel selon les conditions suivantes :

- Pour une première acquisition de composteur ou lombricomposteur par foyer chantrinois sur présentation d’un justificatif de domicile et d’une attestation sur l’honneur justifiant la première acquisition.

Délibération N° 5 – Fonction publique – Personnels titulaires et stagiaire de la F.P.T. – Créations et transformations d’emplois – Création d’un poste d’adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en vue du reclassement d’un agent communal.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DÉCIDE d’autoriser Monsieur le Maire à **modifier le tableau des effectifs du personnel communal** en procédant à la création d’un poste d’adjoint administratif principal de 1^{ère} classe afin de permettre le reclassement d’un agent communal.

Délibération N° 6 – Commande publique – Délégation de maîtrise d’ouvrage – Travaux de voirie Chemin des Princes – Convention de délégation de maîtrise d’ouvrage avec la Ville d’Epinal : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l’unanimité des suffrages exprimés : 21 voix pour,

DECIDE :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la **Ville d'Épinal** la **convention de délégation de maîtrise d'ouvrage** pour les travaux de voirie à réaliser **Chemin des Princes**, dans le cadre de l'opération de rénovation de cette voie limitrophe ;
D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget.

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des faits suivants :

- La **cérémonie des vœux** a été fixée au **vendredi 17 janvier 2025 à 18h30**, étant précisé que la **création d'un petit groupe de travail** est nécessaire pour en gérer l'organisation.
- L'assureur de la commune pour la **partie statutaire**, à savoir la **CNP**, a annoncé une augmentation de 50 % des cotisations au 1^{er} janvier 2025. Une **phase de négociation** est en cours entre la commune (assistée de Risk partenaire) et la CNP.
- Une **réunion du Comité de Pilotage ZAC du Parc de l' Arsenal** se tiendra le **jeudi 17 octobre à 16 heures** afin de présenter le **CRAC** (Compte Rendu Annuel à la Collectivité).
- Les **horaires de fonctionnement de l'éclairage public** vont être **modifiées** : en **semaine l'extinction** se fera à **23h00** et les **vendredis et samedis soir** à **0h00**.
- La **date limite de réception des offres** concernant les **travaux de la rue du Hameau** est fixée au **18 octobre 2024**.
- L'**assemblée générale** de l'**AMV88** se tiendra le **25 octobre 2024** au Palais des Congrès d'Épinal ; les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de **Didier NOIRTIN** *avant le 14 octobre 2024*.
- A noter aussi l'**inauguration de « Photo'lima »** le **samedi 12 octobre 2024 à 17 heures**.
- Enfin, l'association « *Épinal Passion Cheval* » tiendra son **assemblée générale** le **26 octobre 2024**.

Monsieur RICHARD :

- Fait part de son **souhait**, comme il le fait depuis plusieurs années, d'obtenir un **compte rendu du contrat de concession de l'eau** auprès de la CAE, désormais compétente dans ce domaine.
- **La Poste** a décidé de **réduire les dotations** aux Agences Postales Communales. Aussi, se demande-t-il ce qu'il en est pour l'**A.P.C. de Chantraine** ?

Monsieur le Maire répond qu'aucune information concernant une éventuelle baisse des dotations n'a été notifiée à la commune pour l'instant. Si la dotation devait diminuer à l'avenir, Monsieur Maire s'est dit prêt à étudier la fermeture de ce service.

Monsieur VALDENNAIRE informe que :

- Le **Trail des Brosses** se déroulera les **9 et 10 novembre 2024**.
- L'invitation pour la **cérémonie du 11 novembre** sera envoyée en début de semaine 42.
- Le **Marché de Noël** se tiendra les **7 et 8 décembre 2024**.
- Un **char de Saint Nicolas** sera réalisé par le Conseil des Jeunes sur le thème « *Scooby-Doo* ».
- Ledit Conseil des Jeunes prévoit aussi l'organisation d'une **bourse au matériel de sport** début septembre 2025.

Madame HUSSON fait un **compte rendu** de la **commission « Finances »** de la **Communauté d'Agglomération d'Epinal**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Maire,

Marc BARBAUX



La Secrétaire de séance,

Brigitte GILLE



Présent Procès-verbal affiché le - 6 DEC. 2024